PROVENCE / ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

ANNONCES OFFICIELLES
HABILITE A PUBLIER PAR ARRETE PREFECTORAL

Marseille

Marché publics :
cdelepine@lamarseillaise.fr

Vie des sociétés :
ipp@lamarseillaise.fr

Martigues

martiguespub@lamarseillaise.fr

PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE
Liberté Égalité Fraternité

Direction de la Citoyenneté, de la Légalité et de l'Environnement

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relatif à demande d'autorisation formulée par la société LINDE FRANCE en vue de la modification des conditions d'exploitation et des capacités de stockage de matières dangereuses sur son site existant de Berre l'Étang.

En exécution de l'arrêté du Préfet en date du 10 juin 2021, il sera procédé, **du jeudi 1er juillet 2021 au vendredi 30 juillet 2021 inclus** sur le territoire des communes de **Berre l'Étang et Rognac**, à une **enquête publique** au sujet de la demande formulée par la société **LINDE FRANCE** dont le siège social est situé 523 cours du 3ème millénaire à Saint-Priest-69792, en vue de la modification des conditions d'exploitation et des capacités de stockage de matières dangereuses sur son site existant de Berre l'Étang.
Le projet consiste à étendre la capacité de stockage des rubriques exploitées, principalement pour l'acétylène, sans modification significative des conditions de stockage puisque le projet se fait sur la même superficie actuelle du site.
Ce projet aura pour conséquence le passage du statut SEVESO seuil bas à SEVESO seuil haut au titre de l'application de la règle des cumuls décrite au R511-11 du code de l'environnement.
Est désigné en qualité de commissaire enquêteur **Monsieur Daniel BERAUD, Directeur territorial à la retraite**.
En application de la réglementation en vigueur au jour du déroulement de l'enquête publique, les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de COVID 19 (distanciation physique, mesures barrières, etc...) seront fixées au cas par cas, en fonction des possibilités d'accueil du public et de configuration des locaux sous la responsabilité de l'autorité municipale de chaque commune.
Des recommandations d'organisation pourront être examinées avec le commissaire enquêteur afin d'assurer l'équilibre entre les exigences de la sécurité sanitaire et l'information du plus large public.
Les frais occasionnés par la mise à disposition des moyens nécessaires à la sécurité sanitaire dans le prolongement du bon déroulement de l'enquête publique seront susceptibles d'être pris en charge par le pétitionnaire.
Le public devra se munir d'un masque lors de la consultation des dossiers en mairie et lors des permanences du commissaire enquêteur.
Ce dossier contient notamment une étude d'impact et le public peut en consulter un résumé non technique sur le site internet de la Préfecture des Bouches-du-Rhône :
http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr
Cette étude a fait l'objet d'un avis de l'autorité Environnementale en date du 6 mai 2021 qui est consultable à cette même adresse internet, et joint au dossier d'enquête publique.
Ce dossier n'a pas fait l'objet d'une concertation préalable.
Le dossier de demande d'autorisation d'exploiter (DDAE) est consultable pendant toute la durée de l'enquête par le site de la Préfecture des Bouches-du-Rhône à l'adresse suivante :
https://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Publications/Publications-environnementales/Installations-Classees-pour-la-Protection-de-l-Environnement-ICPE/Installations-Classees-soumises-a-autorisation-et-a-enregistrement-Carrieres-et-Geothermie/Berre-l-Etang
Dans le cadre de la protection contre la commission d'actes de malveillances dans les établissements classés SEVESO, des données sensibles pour la sécurité, ne peuvent être ni consultées, ni communiquées, ni diffusées.
Dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique, toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique, auprès du Préfet des Bouches-du-Rhône, place Félix Baret, CS 80001, 13282 Marseille Cedex 20, à la Direction de la Citoyenneté, de la Légalité et de l'Environnement (DCLE), Bureau des Installations et Travaux Réglementés pour la Protection des Milieux (BITRPM), téléphone 04.84.35.42.60 ou 04.84.35.42.64, et, le public peut également prendre connaissance de l'ensemble de ce dossier, gratuitement sur un poste informatique à la même adresse, pendant toute la durée de l'enquête.
Les pièces du dossier ainsi que les registres d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, resteront déposés en **mairies de Berre l'Étang et Rognac**, pendant 30 jours, **du jeudi 1er juillet 2021 au vendredi 30 juillet 2021 inclus**, afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner directement ses observations, propositions et contre propositions sur les registres ouverts à cet effet à la mairie de :
- ***Berre l'étang***, *Centre administratif (Entrée Cadaroscum), Pôle Urbanisme et Développement, Place du Souvenir Français, 13130, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14 h à 17 h,* ***uniquement sur rendez-vous au 04.42.74.93.43***
- ***Rognac***, *Centre Technique Municipal, 25 Av Jean Mermoz, 13340, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h,* ***uniquement sur rendez-vous au 04.42.87.84.39 ou 04.42.87.76.00***.
Ce dossier sera également consultable pendant toute la durée de l'enquête sur internet, et ces mêmes remarques peuvent-être transmises par courriel à l'adresse pref-ep-linde-berre@bouches-du-rhone.gouv.fr
Ces observations et propositions pourront être également adressées, par correspondance, au commissaire enquêteur à la mairie de Berre l'Étang, siège de l'enquête Pendant toute la durée de l'enquête, les observations écrites, mentionnées ci-dessus, ainsi que les observations et propositions transmises par voie postale seront consultables au siège de l'enquête ainsi que sur le site internet de la Préfecture où elles seront publiées dans les meilleurs délais (article R123-13 du code de l'environnement).
Les observations du public sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.
En outre, les observations et propositions écrites et orales du public sont également reçues par le commissaire enquêteur, aux lieux, jours et heures qui auront été fixés et énoncés ci-après.
Le commissaire enquêteur recevra personnellement les observations du public :
*** en mairie de Berre-l'Etang, à l'adresse précitée, uniquement sur rendez-vous au 04.42.74.93.43**
- le vendredi 2 juillet 2021 de 9h00 à 12h30
- le lundi 12 juillet 2021 de 14h00 à 17h00
- le vendredi 30 juillet 2021 de 14h00 à 17h00 (fin de l'enquête)

*** en mairie de Rognac, Salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville, 1 place de l'Hôtel, 13340, uniquement sur rendez-vous au 04.42.87.84.39 ou 04.42.87.76.00**
- le lundi 5 juillet 2021 de 14h00 à 17h00
- le vendredi 9 juillet 2021 de 9h00 à 12h00
- le lundi 26 juillet 2021 de 9h00 à 12h00

Le commissaire enquêteur pourra, s'il l'estime nécessaire, faire application des dispositions prévues aux articles R123-6 2ème alinéa et des articles R123-14 à R123-17 du Code de l'Environnement.
Toute personne physique ou morale intéressée peut prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, ainsi que des observations éventuelles en réponse du demandeur, en mairie concernée, ainsi que sur le site internet de la Préfecture des Bouches-duRhône, http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr, pendant au moins un an à compter de la date de la clôture de l'enquête.
La personne responsable du projet est Monsieur Emmanuel PALERMO - Directeur- 523 cours du ème millénaire à Saint-Priest-69792 - téléphone : 06 84 86 37 91 - courriel : emmanuel.palermo@linde.com
L'autorité compétente pour prendre la décision d'autorisation ou de refus est le Préfet des Bouchesdu-Rhône, après avis éventuel du Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST).
Cette décision sera prise sous la forme d'un arrêté préfectoral, de refus ou d'autorisation, assorti des prescriptions en tant que décision individuelle, qui sera mis en ligne sur le site internet de la Préfecture des Bouches-du-Rhône, et notifié au demandeur.

Marseille, le 10 Juin 2021
Pour le Préfet
Le chef de bureau
Gilles BERTOTHY

N°202100774

AVIS DE MARCHÉ

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE
NOM ET ADRESSE DE L'ORGANISME ACHETEUR :
Commune du ROVE
4, rue Jacques Duclos 13740 LE ROVE
Tél. 04.91.46.80.00 **– Email : mh.chiarenza@le-rove.fr**
Objet : REFECTION CUISINE ET CREATION DE SANITAIRES PMR – SALLE DES FETES EUGENE LANTERI
TYPE DE MARCHE : MAPA TRAVAUX(5 lots)
Lot 1 : GROS ŒUVRE (démolition Menuiserie Plafond Platerie)
Lot 2 : MURS ET SOLS
Lot 3 : PLOMBERIE – ELECTRICITE
Lot 4 : ETANCHEITE
Lot 5 : CREATION WC PMR
LIEU D'EXECUTION :
Salle des Fêtes Eugène LANTERI – Boulevard de la Carrairade – 13740 LE ROVE
CRITERES D'ATTRIBUTION :
Valeur technique de l'offre : 50 points
Moyens Humains 25 Moyens Matériels 25
Prix des Prestations : 40 points
Délais d'Exécution : 10 points
Le Dossier de Consultation Entreprise (DCE) est téléchargeable gratuitement sur la plateforme de dématérialisation Klekoon à l'adresse suivante :
https://www.klekoon.com/detail-consultation/82657/1
ou sur demande par Email : mh.chiarenza@le-rove.fr.
DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : MARDI 6 JUILLET 2021à 11heures.

202100789

Vie des sociétés

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé il a été constitué la société :
Dénomination : FURAN CARRELAGE
Forme : SASU
Objet social : Entreprise de pose de revêtements murs et sols.
Siège social : 19 RUE DES CONVALESCENTS – 13001 - MARSEILLE
Capital : 2000,00 € Apports numéraires
Président : Monsieur Celal FURAN, né KARAYAZI (Turquie) le 10 novembre 1979, célibataire, demeurant à MARSEILLE – 13013 – 23 rue du Professeur Arnaud – Résidence Fondacle – Bâtiment B
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Durée de la société : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de MARSEILLE

Pour avis

202100786

ERRATUM

Suite à l'annonce parue dans nos colonnes le 01/06/21, concernant l'avis de constitution de la SASU LE JARDIN D'EBENE, il fallait lire :
Date de parution : le 15/06/21 et non pas le 01/06/21.

202100778

BTP VALLET SARL au capital de 45 000 €Siège social : 209 RUE SAINT PIERRE 13005 MARSEILLE 89933605100011 RCS Marseille. Aux termes de l'AGE du 05/05/2021 il a été décidé de nommer gérant Mr SORU Ignazio demeurant 140 avenue de Saint Louis 13015 Marseille en remplacement de Mr RAHMANI Abdelkader. Les statuts ont été mis à jour et une inscription modificative sera faite au Rcs Marseille.

202100783

AZUR DEMOLITION SARL au capital de 20 000 €Siège social : 209 RUE SAINT PIERRE 13005 MARSEILLE 89449533200013 RCS Marseille. Aux termes de l'AGE du 05/05/2021 il a été decidé de nommer gérant Mr SORU Ignazio demeurant 140 avenue de Saint Louis 13015 Marseille en remplacement de Mr Frédéric TERRIER. Les statuts ont été mis à jour et une inscription modificative sera faite au Rcs Marseille.

202100784

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP, il a été constitué une EURL dénommée: **KIMSMART.**
Objet social : Toutes activités pouvant se rattacher directement ou indirectement au commerce en ligne de tout article et produits marchands. L'achat ou la vente de site internet, la promotion, le référencement de site internet, la vente et achat sur internet et par correspondance d'objet divers, toute activité annexe ou connexe en relation avec internet. **Siège social :** 25 avenue Comtesse Lily Pastre 13010 Marseille **Capital :** 10 euros **Gérance :** Mme ZITOUNI Ines demeurant 25 avenue Comtesse Lily Pastre 13010 Marseille **Durée :** 99 ans RCS MARSEILLE

202100787

Publications d'annonces légales et judiciaires

RAPIDITÉ, EFFICACITÉ
sur 4 départements (13/83/30/34)

Votre contact :
ipp@lamarseillaise.fr / 04 91 57 75 34
Devis sur demande

La Marseillaise

Il existe d'autres voix, on vous le dit tous les jours